

Cycle de vie d'une convention de stage de PFE

Etape 1 : L'étudiant remplit les encadrés 1.

Etape 2 : Le responsable du PFE à l'entreprise remplit les encadrés 2.

Etape 3 : Le responsable de l'entreprise (société d'accueil du PFE) signe la convention, encadré 3.

Etape 4 : L'enseignant encadrant complète le champ 4.

Etape 5 : L'étudiant dépose son dossier complet à la Direction de la Vie Universitaire et des Relations avec l'Environnement (DVURE) 2C6-1

Etape 6 : Les conventions sont transférées par bordereau chaque mercredi et vendredi aux départements concernés

Etape 7 : Suite à un avis favorable du département 5, la convention est transférée par les services de la DVURE au Directeur de l'INSAT 6.

nsat

Convention de stage de Projet de Fin d'Etudes

Section l'habilitation d'origine de l'étève stagiaire, L'habilitation d'accueil.

Noms : Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie
Adresse : Centre Urbain Nord P.P. 676 - 2081 Tunis Cedex
Téléphone : (216) 71 704 347 / 71 704 356
Fax : (+ 216) 71 704 328
Email : direction@insat.tn
Site Web : www.insat.tn

Noms :
Adresse : Ville :
Code Postal :
Téléphone :
Email :
Site Web :

en l'étève stagiaire, étudiant à l'INSAT en préparation de la licence National d'Ingénieur (LNI)

Spécialité :
Nom et prénom :
CEN N° :
Adresse personnelle :
Email :
Assés de l'Université de Régulation :
Assés de la première inscription à l'INSAT :
Autre Diplôme :

Date de Naissance :
Passport N° :
Lieu de Naissance :
Nationalité :
Code Postal :
Ville :

Titre :
Spécialité :
Mention :
N° d'inscription :
Assés de l'Université :

Identifié à l'enseignant à l'INSAT Identifié à l'enseignant à l'entreprise

Noms et prénoms :
Grade / Fonction :
Téléphone : (+216)
Email :
Date :
Signature :

Noms et prénoms :
Grade / Spécialité :
Titre :
Métier :
Date :
Prise de Signature :

Objet :

Intitulé :

Cité/ville du travail demandé :

Département de travail : (mécatronique, système de, Mécatronique, autres)

Avis de départements :
Attention de la confidentialité du sujet par rapport à la spécialité : Oui Non
date : Signature :

nsat

Article 1 :
Cette convention régit les rapports entre l'INSAT, l'habilitation d'accueil et l'étève stagiaire.

Article 2 :
Le stage de PFE a pour objet de compléter l'enseignement donné à l'INSAT.

Article 3 :
L'entreprise s'engage à ne faire travailler que l'étève stagiaire qui est inscrit au répertoire de l'habilitation d'accueil de l'INSAT.

Article 4 :
Le stage de PFE d'une durée de _____ mois, précède l'acte de formation accordé entre les parties contractantes, ainsi qu'il suit :

Article 5 :
L'habilitation d'accueil s'engage à faire l'étève stagiaire à partir de la fin de la période de stage afin qu'il puisse finaliser et obtenir son diplôme de Licence de Fin d'Etudes.

Article 6 :
L'étève stagiaire, pendant la durée de son stage dans l'entreprise, demeure étudiant de l'INSAT.

Article 7 :
En cas de manquement à l'une ou à l'autre de ses obligations et notamment à la discipline, l'habilitation d'accueil se réserve le droit de mettre fin à la présente convention et d'en informer l'INSAT, habilitation d'origine auquel appartient l'étève stagiaire.

Article 8 :
L'étève stagiaire s'engage à se conformer aux horaires de travail, dans les mêmes conditions que l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Article 9 :
L'étève stagiaire est tenu, au même titre que l'ensemble du personnel, de respecter les règles de confidentialité et les règles de sécurité en vigueur.

Article 10 :
L'étève stagiaire doit être inscrit contre les stages de stagiaires, de manière officielle et d'accueil de travail.

P.F. Étève et l'habilitation :
De par sa participation à l'INSAT l'étève stagiaire est inscrit au répertoire de l'habilitation d'accueil de la Licence Nationale de la Spécialité (LNI) pour les entreprises stagiaires et notamment pour l'habilitation des entreprises stagiaires. Cette inscription sa responsabilité civile à l'occasion des dommages qu'il peut causer pendant le stage, l'étève stagiaire est couvert, au titre de l'INSAT par la Mutualité des Accidents Scolaires et Universitaires (MASU).

P.F. Étève et l'entreprise :
L'étève stagiaire s'engage à se soumettre à un régime de sécurité sociale pour les entreprises stagiaires et notamment pour l'habilitation des entreprises stagiaires. L'étève stagiaire certifie qu'il est inscrit par son organisme de son choix pour sa responsabilité civile à l'occasion des dommages qu'il peut causer pendant le stage, l'étève stagiaire est couvert, au titre de l'INSAT au titre de son régime de stage.

Article 11 :
L'étève stagiaire s'engage à assurer sa responsabilité des stages en respectant l'accueil au support de stage à la fin de la période de son stage.

Article 12 :
L'entreprise d'accueil s'engage à assurer à l'étève stagiaire une indemnité professionnelle la valeur et la durée du stage effectué après obtention du support de stage.

Article 13 :
Une lettre d'habilitation de l'étève stagiaire, habité par le responsable à l'entreprise, sera envoyée sous pli confidentiel à la Direction de la Vie Universitaire et des Relations avec l'Environnement de l'INSAT au plus tard une semaine après la date de la fin de stage.

Part à l'envoi :

L'étève stagiaire	Le représentant de l'habilitation d'accueil	Le Directeur de l'INSAT
1	3	6
(Nom, Prénoms et Signature (obligatoire))	(Caracté et Signature (obligatoire))	(Caracté et Signature (obligatoire))